www.lamenitre.fr

MÉNI'BULLETIN

LE MAGAZINE DE LA MÉNITRÉ | N° 180 | Septembre 2026



LA MÉNITRÉ
VILLE DE

ÉDITO DU MAIRE



Tony Guéry
Maire de La Ménitré

Après un été riche en animations associatives, communales ou culturelles, en rencontres et en moments de convivialité, notre commune aborde cette rentrée avec enthousiasme. Les nombreux événements qui ont rythmé la saison ont une nouvelle fois montré toute la vitalité de La Ménitré pour nous toutes et tous mais également les touristes et estivants de passage. Je tiens vivement, au nom de l'équipe municipale, à remercier les associations, les bénévoles et la réserve citoyenne, les élu(e)s, les agent(e)s municipaux et toutes celles et tous ceux qui, par leur engagement, contribuent à faire vivre la période estivale. Des animations qui seront confortées pour la saison cultuelle 2026/2027 grâce à l'aide financière du département de Maine-et-Loire, obtenue au titre du dispositif de soutien à la diffusion de spectacle vivant en territoire auquel la commune a répondu.

Cette rentrée s'inscrit aussi sous le signe de la continuité. Quelques mois après le début du mandat, nous poursuivons la mise en œuvre des engagements pris devant vous. Les premiers comités consultatifs et comité citoyen sont désormais installés afin d'associer les habitantes et habitants aux réflexions qui façonnent le quotidien et l'avenir de notre commune.

Du côté des écoles, la rentrée scolaire s'est effectuée avec une stabilité dans nos effectifs mais nécessite toutefois une mise en veille continue sur les années à venir afin de maintenir un accueil de qualité tant dans nos services que sur l'adaptation de nos structures. Cette année, la commune fête les 20 ans de l'installation du multi-accueil Gabar'Ronde et 10 ans du relais petite enfance (RPE) en lien avec nos assistantes maternelles. Des choix politiques décisifs et importants pour les services autour de la petite enfance sur la commune.

La vague de canicules estivale a rappelé la nécessité de s'adapter au changement climatique. Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence, la cellule d'appel téléphonique menée par les deux conseillères déléguées en charge du social et de la santé a permis de garder le lien avec les personnes fragiles et isolées de la commune. Ce contact bienveillant est essentiel pour accompagner les personnes inscrites sur le registre communal. Pour rappel, ce dernier reste ouvert toute l'année sur inscription auprès de l'accueil mairie.

Sur la gestion et l'utilisation de l'eau, là aussi les usages habituels ont été mis en souffrance. À l'échelle communale, la réserve d'eau hors sol installée en 2024 pour collecter les eaux de pluie de la toiture des ateliers techniques a permis de préserver les essences végétales les plus fragiles. En parallèle, nos services techniques ont assuré un suivi rigoureux et une veille de notre végétation selon l'exposition, le paillage, l'essence, l'implantation dans le cadre de notre plan de gestion. Cette démarche a aussi été adoptée chez de nombreux particuliers équipés de réserves d'eau de pluie. A ce titre, la communauté de communes Baugeois-Vallée poursuit le soutien financier à l'équipement de récupérateur d'eau de pluie dans le cadre de la politique de transition écologique et énergétique ainsi que dans le plan climat que la communauté de communes a engagé depuis plusieurs années maintenant.

Ensemble, poursuivons cette dynamique avec la même volonté de construire une commune vivante, solidaire et tournée vers l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée dans vos activités respectives et une belle fin d'année.

Le Maire
Tony Guéry

LA MÉNITRÉ
VILLE DE

SOMMAIRE

03 VIE MUNICIPALE
10 INFOS DE LA MÉNITRÉ
13 ENFANCE JEUNESSE
17 VIE ASSOCIATIVE
26 VIE INTERCOMMUNALE
28 SOCIAL
29 AGENDA

Mairie de la Ménitré 02 41 45 63 63
BP20 49250 La Ménitré - *accueil@lamenitre.fr*
Journal municipal de La Ménitré
Directeur de la publication : Tony Guéry, Maire
Rédaction : associations, élu(e)s et services mairie
Photo de couverture : **Multi-accueil Gabar'Ronde et Relais Petite Enfance**.
Crédits photos : mairie, associations, élu(e)s
Chargée de communication : Peggy Quennet Cadeau, service communication
Mise en page et impression : Setig Abelia Beaucouzé
Imprimé sur du papier 100% recyclé
Tirage : 1 100 exemplaires. Dépôt légal à parution. ISSN 2966-5744.
Date de bouclage de ce numéro : septembre 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MAI 2026

Conseillers municipaux présents :
Mmes et MM. Tony GUÉRY, Yves JEULAND, Christine LESELLE, Yohann RENAUDIER, Isabelle NICOLAS, Catherine DAZZI-RIVIERE, Clarisse NOURRY, Hubert BUTEZ, Noël PLANTÉ, Philippe LE QUÉRÉ, Pascal ORGEREAU (arrivée à 20h25 pour le vote du point n°3), Guillaume BROSSARD, Cristina PEDRERO, Murielle MARICOURT, Nadine LEROY-LEBASTARD, Vanessa FRÉSNEAU, Olivier FERRERO, Sophie PÉAN
Conseillers absents non excusés : M. Ludovic LAMBERT
Secrétaire de séance : Christine LESELLE

NOMINATION AU SEIN DES DIFFÉRENTES INSTANCES ET RÉPRESENTATION DIVERSES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS VALLÉE

▶ **Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)**

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité (17 voix pour), MM. Tony GUÉRY et Yves JEULAND pour être membres de la CLECT.

▶ **Collège public du GAL Leader**

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité (17 voix pour), Sophie PÉAN, membre titulaire et Christine LESELLE, membre suppléant pour être membre du GAL LEADER.

TARIFS DES SERVICES ENFANCE JEUNESSE

Le Conseil Municipal, valide à l'unanimité (18 voix pour) les tarifs proposés :

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : TARIFICATION AU 1/4 D'HEURE

TRANCHE	QF	TARIF ÉLÈVE DOMICILIÉ À LA MÉNITRÉ ET DANS LES COMMUNES DE L'ENTENTE VALLÉE*	TARIF ÉLÈVE DOMICILIÉ HORS COMMUNE
T1	0 à 499	0,18 €	0,19 €
T2	500 à 999	0,27 €	0,28 €
T3	1000 à 1299	0,34 €	0,35 €
T4	1300 à 1499	0,41 €	0,42 €
T5	1500 et plus	0,48 €	0,49 €

*Beaufort-en-Anjou - Les Bois d'Anjou - Mazé-Milon

Pénalité : tout dépassement sera facturé 1 h en plus. Au-delà du quart d'heure de retard, 2 heures seront facturées en plus. Tout enfant non repris par ses parents dans les 10 minutes qui suivent la sortie des classes, sera conduit à l'accueil périscolaire et le tarif en vigueur sera appliqué : minimum 1/4 d'heure facturé.

RESTAURANT SCOLAIRE

TRANCHE	QF	TARIF ÉLÈVE DOMICILIÉ À LA MÉNITRÉ ET DANS LES COMMUNES DE L'ENTENTE VALLÉE*	TARIF ÉLÈVE DOMICILIÉ HORS COMMUNE
T1	0 à 499	1,00 €	1,00 €
T2	500 à 999	1,00 €	1,00 €
T3	1000 à 1299	3,87 €	4,03 €
T4	1300 à 1499	3,98 €	4,14 €
T5	1500 et plus	4,09 €	4,24 €
Non inscrit		5,99 €	6,14 €
Tarif adulte		5,99 €	6,14 €
PAI (T1 à T2)	0 à 999	1,00 €	1,00 €
PAI (T3 à T5)	1000 et plus	2,70 €	2,87 €

*Beaufort-en-Anjou - Les Bois d'Anjou - Mazé-Milon

ALSH / TARIF ÉLÈVE DOMICILIÉ À LA MÉNITRÉ ET COMMUNES DE L'ENTENTE VALLÉE*

TRANCHE	QF	DEMI-JOURNÉE +REPAS	JOURNÉE+REPAS
T1	0 à 499	5,17 €	7,82 €
T2	500 à 999	6,80 €	11,08 €
T3	1000 à 1299	8,31 €	13,04 €
T4	1300 à 1499	9,44 €	14,34 €
T5	1500 et plus	9,85 €	14,76 €

*Beaufort-en-Anjou - Les Bois d'Anjou - Mazé-Milon

TARIF ÉLÈVE DOMICILIÉ HORS COMMUNE

TRANCHE	QF	DEMI-JOURNÉE +REPAS	JOURNÉE+REPAS
T1	0 à 499	5,44 €	8,51 €
T2	500 à 999	7,26 €	11,34 €
T3	1000 à 1299	8,84 €	13,73 €
T4	1300 à 1499	9,98 €	15,59 €
T5	1500 et plus	10,40 €	15,81 €

SIEML : CONVENTION POUR L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE DES BATIMENTS COMMUNAUX

L'autoconsommation collective (ACC) est un mode de valorisation d'énergie renouvelable produite localement, elle vise à regrouper des producteurs et des consommateurs pour produire et consommer de l'énergie renouvelable de manière collective. La commune a conclu une convention le 18/12/2025 avec le SIEML pour une mission d'accompagnement au déploiement d'une opération d'autoconsommation collective patrimoniale liée à la centrale photovoltaïque en toiture de l'Espace Pessard. La mise en place de cette opération d'autoconsommation collective permettrait à différents bâtiments communaux de bénéficier de l'électricité produite par la centrale photovoltaïque de la Commune. Le Siéml propose d'être la Personne morale organisatrice (PMO) de l'opération.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité (18 voix pour) le SIEML comme personne morale organisatrice de l'opération d'autoconsommation collective patrimoniale, chargée de la mise en œuvre et du suivi de la production d'électricité de la centrale photovoltaïque située à l'Espace Pessard destinée à l'autoconsommation des bâtiments communaux. Il prend acte des conditions du contrat, approuve la participation financière de la commune s'élevant à 1167 € HT/an (forfait annuel de 750 € + 3€ x puissance de l'installation soit 139 kwc). Les dépenses correspondantes seront inscrites au budget principal de la commune, exercices 2026 et suivants.

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR LA PROGRAMMATION CULTURELLE

La commune de La Ménitré développe une véritable saison culturelle au Port Saint-Maur de mai à septembre chaque été. Cette programmation de qualité permet de renforcer l'attrait touristique de la commune sur le site du Port St Maur identifié comme lieu de rencontre, de découvertes, de mixité sociale, d'épanouissement pour tous.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (18 voix pour) le projet prévisionnel relatif à la programmation culturelle 2027. Il décide de demander une subvention de 2700 € au Département de Maine-et-Loire au titre du dispositif « Diffusion en territoire – saisons culturelles » selon le plan de financement ci-dessous :

DÉPENSES	€	RECETTES	€
Représentations	11 383,00 €	Département	2 700,00 €
Co-productions	3 200,00 €	Mécénat	1 000,00 €
Frais accessoires (déplacement, hébergement, repas)	1 516,00 €	Autofinacement communal	15 109,00 €
Interventions diverses	600,00 €		
Droit d'auteur	1 210,00 €		
Location technique	100,00 €		
Communication	800,00 €		
TOTAL	**18 809,00 €**	**TOTAL**	**18 809,00 €**

MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION RELATIVE AUX PRIX DE CESSION DES TERRAINS DU LOTISSEMENT DU PIGNON BLANC

Information : le plan définitif du lot n°5 fait apparaître une superficie réelle totale de 898 m² au lieu de 895 m².

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité (18 voix pour) les prix de cession des 10 lots du lotissement communal du Pignon Blanc ainsi qu'il suit ; et indique que les autres dispositions de la délibération du 27/08/2025, visée par le contrôle de légalité le 09/09/2025, restent inchangées.

LOTS	RÉFÉRENCE CADASTRALE	SUPERFICIE DES PARCELLES (M²)	SUPERFICIE (m²)			PRIX € HT / m²		PRIX DE CESSION DES LOTS	
			ZONE U	ZONE A	TOTAL	ZONE U	ZONE A	€ HT	€ TTC
LOT N° 1	C 1332	470	470	0	470	110,00 €		51 700,00 €	62 040,00 €
LOT N° 2	C 1333	460	460	0	460	100,00 €		46 000,00 €	55 200,00 €
LOT N° 3	C 1334 ZO 346	445 28	473	0	473	100,00 €		47 300,00 €	56 760,00 €
LOT N° 4	C 1329 ZO 347	5 562	567	0	567	110,00 €		62 370,00 €	74 844,00 €
LOT N° 5	C 1330 ZO 349 C 1331 ZO 350	13 502 47 336	515	383	898	115,00 €	20,00 €	66 885,00 €	80 262,00 €
LOT N° 6	C 1335 ZO 352 C 1336	339 1 316	340	316	656	115,00 €	20,00 €	45 420,00 €	54 504,00 €
LOT N° 7	C 1337 C 1338	343 277	343	277	620	115,00 €	20,00 €	44 985,00 €	53 982,00 €
LOT N° 8	C 1339 C 1340	343 277	343	277	620	115,00 €	20,00 €	44 985,00 €	53 982,00 €
LOT N° 9	C 1341 C 1342	342 277	342	277	619	115,00 €	20,00 €	44 870,00 €	53 844,00 €
LOT N° 10	C 1343 C 1344	515 427	515	427	942	100,00 €	20,00 €	60 040,00 €	72 048,00 €
TOTAL			**4 368**	**1 957**	**6 325**	**-**	**-**	**514 555,00 €**	**617 466,00 €**
Superficie cessible			**6 325**						

LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUIN 2026

Conseillers municipaux présents : Mmes et MM. Tony GUÉRY, Yves JEULAND, Christine LESELLE, Yohann RENAUDIER, Isabelle NICOLAS, Clarisse NOURRY, Noël PLANTÉ, Philippe LE QUÉRÉ, Pascal ORGEREAU (arrivée à 20h40), Guillaume BROSSARD, Cristina PEDRERO, Murielle MARICOURT, Nadine LEROY-LEBASTARD, Vanessa FRÉSNEAU, Olivier FERRERO, Sophie PÉAN
Conseillers absents excusés : Mme Catherine DAZZI-RIVIERE et M. Hubert BUTEZ
Conseillers absents non excusés : M. Ludovic LAMBERT
Pouvoirs : Mmes et MM. Catherine DAZZI-RIVIERE à Tony GUERY, Hubert BUTEZ à Yves JEULAND
Secrétaire de séance : Cristina PEDRERO

CNPH-PIVERDIÈRE - MOTION DE SOUTIEN POUR LE FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL

Vu la présentation du CNPH-Piverdière sur les difficultés de la formation professionnelle des adultes en reconversion de la filière du végétal spécialisé, notamment :

- La baisse des financements de la formation professionnelle
- Le déséquilibre des financements entre la filière du végétal spécialisé par rapport aux autres filières agricoles, alors que la filière du végétal spécialisé représente la part essentielle des emplois agricoles du territoire
- Le risque de diminution des offres des formations professionnelles
- Les difficultés pour les professionnels de trouver de la main-d'œuvre qualifiée

Considérant qu'il relève de l'intérêt général de soutenir ce volet de la formation professionnelle afin de soutenir l'emploi local, maintenir une filière d'excellence et préserver l'économie du territoire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (18 voix pour) de soutenir le CNPH-Piverdière et de demander aux autorités compétentes de revoir les conditions de financements de la filière du végétal spécialisé.

COMITÉS CONSULTATIFS ET COMMISSIONS COMMUNALES

COMITÉ CONSULTATIF PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (18 voix pour) de mettre en place ce comité et de nommer les personnes suivantes membres extra-municipaux : Mme Sylvanie COSSAY – M. Hervé JUHEL – Mme Claire MEDICI – Mme Isabelle PANTAIS – M. Jean PRIETO

COMITÉ CITOYEN

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (18 voix pour) de mettre en place ce comité. Vu les candidatures reçues pour y participer, le conseil décide d'en modifier la composition et de porter sa composition à 24 membres extra-municipaux habitant La Ménitré. Il nomme les personnes suivantes : Mmes et MM. Isabelle PANTAIS, Christine PAUVERT, Alison DELAIRE, Laurent MERAUT, Thierry PONS, Eric WOLF, Florent BELDA, Philippe BELLIARD, Pauline BOISSEAU, Elodie DERVAL, Manon FONTENAY, Claire LEHAIN, Emmanuel OGER, Clara STOLZ, Etienne BAUDRY, Audrey BAUDRY, Lucie GAUTIER, Estelle ZEMOURI-GROULT, Sylvaine DESCATOIRE, Cédric BRIAND, Marie-France LOUIS, Jean-Louis JOURDAIN, Florian VARIN, Joanne KUHN

COMMISSION D'HARMONISATION DES CULTURES DE MAÏS

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2121-22 ; Vu la délibération du Conseil Municipal n°04/2026-40 du 15/04/2026 décidant de mettre en place la commission d'harmonisation des cultures de maïs ;
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (18 voix pour) de nommer membres de la commission communale d'harmonisation des cultures de maïs les représentants des professionnels agricoles suivants : Isabelle PANTAIS – Jean-François DUTERTRE – Thierry MARTINEAU

COMITÉ CONSULTATIF RESTAURANT SCOLAIRE

Afin de participer au suivi du restaurant scolaire, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité (18 voix pour) de mettre en place un comité consultatif « restaurant scolaire ».
Il fixe le nombre de membres à 12 personnes dont :

- Les 6 élus municipaux de la commission « Enfance jeunesse petite enfance » : Tony GUERY – Christine LESELLE – Cristina PEDRERO - Nadine LEROY-LEBASTARD - Vanessa FRESNEAU - Olivier FERRERO
- 3 représentants des familles (parents d'élèves fréquentant le restaurant scolaire) : 1 pour l'école maternelle Pierre Perret, 1 pour l'école élémentaire Maurice Genevoix, 1 pour l'école privée Ste Anne
- 3 membres issus du comité citoyen.

MODIFICATION DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

La délégation de compétences au Maire a pour effet de dessaisir le Conseil Municipal de ses attributions, sauf à mettre fin à la délégation. Considérant l'obligation faite au Maire de rendre compte au Conseil Municipal des décisions prises sur le fondement des délégations reçues, à chaque séance du Conseil Municipal. Considérant qu'il convient de faciliter la gestion communale quotidienne.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (18 voix pour) indique :

Article 1er : M. le Maire est chargé, par délégation du Conseil Municipal, prise en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et, pour la durée de son mandat :

- De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal fixé à 200 K€.

Article 2 : En cas d'empêchement, M. le Maire pourra charger un ou plusieurs adjoints de prendre en son nom, tout ou partie des décisions, pour lesquelles il lui est donné délégation par la présente délibération.
Article 3 : Autorise M. le Maire, ou à défaut (NOM et Prénom) 1er adjoint, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.
Article 4 : Cette délibération complète la délibération susvisée du Conseil Municipal dont les autres dispositions restent inchangées.

BUDGET PRINCIPAL 2026 : DM N°2

Considérant l'insuffisance de crédits budgétaires inscrits à certains chapitres et/ou articles du budget principal 2026, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (18 voix pour) la modification budgétaire n°2 du budget principal communal - exercice 2026, telles que présentée ci-dessous ;

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	ARTICLE	OBJET	SENS	PRÉVU	DM
011	611	Contrat de prestation	dépenses	166 363,00 €	-34 000,00 €
011	618	Services extérieurs divers	dépenses	15 296,00 €	21 610,00 €
023	023	Virement à l'investissement	dépenses	414 149,00€	12 390,00 €
				SOLDE	**0,00 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	ARTICLE	OBJET	SENS	PRÉVU	DM
20	203	Frais d'études	dépenses	-	6 640,00 €
20	2051	Concessions et droits similaires	dépenses	3 000,00 €	3 500,00 €
21	2138	Autres constructions	dépenses	-	2 250,00 €
SOUS-TOTAL DÉPENSES					**12 390,00 €**
021	021	Virement du fonctionnement	recettes	141 149,00 €	12 390,00 €
SOUS-TOTAL DÉPENSES					**12 390,00 €**
				SOLDE	**0,00 €**

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ETUDES D'ELABORATION DU PCS ET DICRIM

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (18 voix pour) le principe de faire appel à un bureau d'études pour rédiger le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et le DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) pour un coût total de 6636 € TTC :
▶ PCS : 4308 € TTC ▶ DICRIM : 1188 € TTC ▶ Réunion en présentiel : 1140 € TTC
Il décide de demander les subventions les plus élevées pour financer ce programme.

LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUILLET 2026

Conseillers municipaux présents : Mmes et MM. Tony GUÉRY, Yves JEULAND, Christine LESELLE, Yohann RENAUDIER, Isabelle NICOLAS, Catherine DAZZI-RIVIERE, Clarisse NOURRY, Hubert BUTEZ, Noël PLANTÉ, Philippe LE QUÉRÉ, Cristina PEDRERO, Murielle MARICOURT, Nadine LEROY-LEBASTARD, Vanessa FRÉSNEAU, Ludovic LAMBERT
Conseillers municipaux absents excusés : MM. Pascal ORGEREAU, Guillaume BROSSARD, Olivier FERRERO
Conseillers municipaux absents : Mme Sophie PÉAN
Pouvoirs : Mmes et MM. Guillaume BROSSARD à Cristina PEDRERO, Olivier FERRERO à Philippe LE QUÉRÉ
Secrétaire de séance : Hubert BUTEZ

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU TERRAIN DE FOOT A 5

Considérant que le terrain de foot à 5 a été livré à la commune de La Ménitré en avril 2026, vu le plan de financement final, considérant que le versement de la subvention de 80 K€ par l'ANS/FFF est conditionné notamment à la signature d'une convention de mise à disposition du terrain de foot à 5 entre la commune de La Ménitré, la Ligue de football des Pays de la Loire et le District de football de Maine-et-Loire ;
Après avoir pris connaissance du projet de convention, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (17 voix pour) les termes de la convention présentée pour une durée de 4 ans. Il valide la mise à disposition gratuite de l'équipement. Le conseil donne délégation à M. le Maire pour renouveler la signature de la convention à l'issue de sa période de validité, conformément à la délibération du Conseil Municipal n°03/2026-31 du 20/03/2026.

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DE L'EMPRUNT RELAIS DE 220 K€

Vu la délibération du Conseil Municipal n°09/2024-65 du 25/09/2024 (rendue exécutoire le 27/09/2024) souscrivant un emprunt relais (in fine) de 220 000 € auprès du Crédit Mutuel pour une durée de 2 ans, vu le contrat de prêt n°10278 39451 00020088114, considérant que cet emprunt relais a été souscrit dans l'attente du remboursement du FCTVA relatif aux travaux de l'Espace Pessard et prend fin le 16/12/2026 ; considérant le versement de la somme de 242 094,53 € au titre du FCTVA 2026 et la possibilité de demander sans préavis et sans indemnité, le remboursement anticipé de cet emprunt ; le Conseil Municipal demande à l'unanimité (17 voix pour) le remboursement anticipé à la date du 31/07/2026, de l'emprunt relais de 220 000 € souscrit auprès du Crédit Mutuel. Il prend acte du remboursement à cette date de l'intégralité du capital restant dû de 220 000 € et des intérêts courus s'élevant à 1053,59 €.

HOMMAGE A JEAN-MARIE RADOTIN

DÉCÉDÉ LE 26 JUIN 2026

Né à Thouars, Jean-Marie est arrivé à la Ménitré en octobre 1969. Rapidement, il s'y est installé et intégré avec Marie-France et leurs 3 enfants Pierre, Agnès et Julien.

Recruté comme formateur horticole au CNPH, il a exercé ce métier pendant près de 45 ans en transmettant avec passion et exigence son expérience et ses connaissances des plantes près des stagiaires qui allaient devenir des professionnels de l'horticulture.

Homme de la Loire, il en était un ambassadeur fidèle. Avec les membres du club nautique ADAPSAL dont il était président, il animait le port Saint Maur en faisant naviguer sur le fleuve des voiliers et diverses embarcations rappelant cette tradition fluviale chère à notre commune.

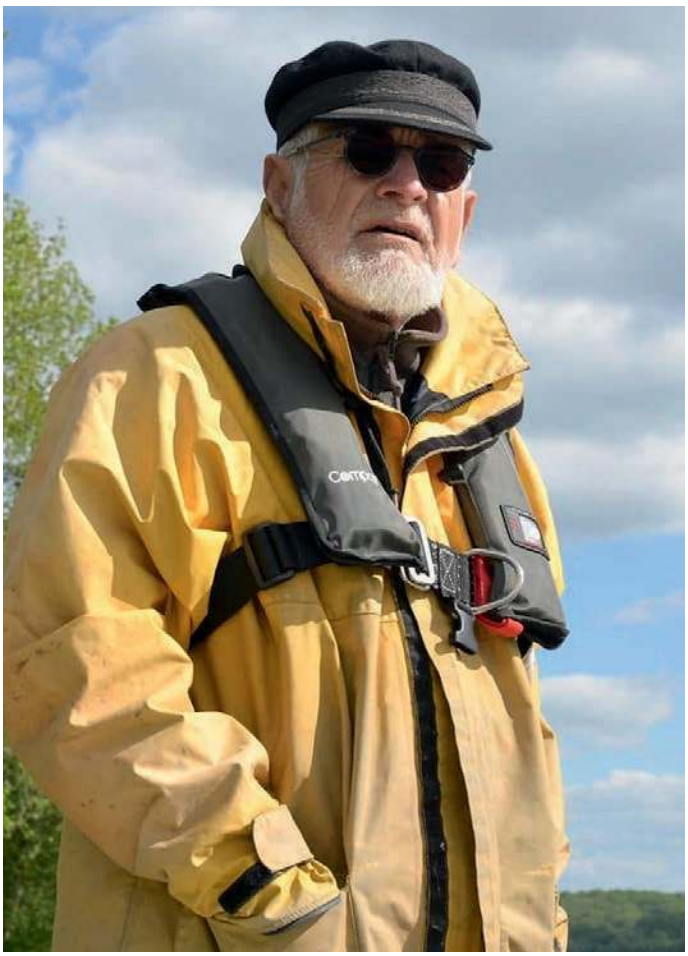
Il photographiait la Loire avec talent comme il photographiait les plantes, les paysages et le patrimoine local, avec cette précision qui savait saisir l'essentiel.

Correspondant de Ouest-France pendant de nombreuses années, il relatait avec fidélité la vie de notre commune : les décisions municipales, les évènements associatifs et les moments de vie locale. Il était attentif à ce qui fait le quotidien d'un territoire et de ses habitants.

Conseiller municipal pendant 4 mandats, membre de différentes commissions et associations, releveur fidèle de la météo locale, Jean-Marie étaient de ceux qui s'impliquent, observent et font vivre une commune.

Jean-Marie nous a quitté après avoir affronté, avec courage, la maladie pendant plusieurs années.

Il nous laisse le souvenir d'un homme passionné, attachant et profondément humain.





MERCI À NOS BÉNÉVOLES...
ET POURQUOI PAS VOUS ?

Suite à l'article du dernier Méni'bulletin, une quinzaine d'habitants ont rejoint la réserve de bénévoles. Un immense merci à eux ! Leur engagement, leur générosité et leur disponibilité ont été particulièrement précieux cet été lors de plusieurs événements communaux.
Grâce à cette mobilisation, chacun a pu apporter son aide selon ses disponibilités, au bénéfice des organisateurs, des associations et des agents de la commune. Une belle preuve que chaque coup de main compte !
Vous souhaitez, vous aussi, participer à la vie de la commune ? Il est toujours possible de rejoindre la réserve de bénévoles tout au long de l'année :

Ensemble, continuons à faire vivre notre commune dans un esprit de partage, de convivialité et de dynamisme.



CONTACT



- **02 41 45 63 63**
- **accueil@lamenitre.fr**
- **À l'accueil de la mairie**

UNE BELLE DYNAMIQUE POUR NOTRE COMMUNE

LES 9 ET 10 SEPTEMBRE 2026, DEUX DÉMARCHES IMPORTANTES ONT OFFICIELLEMENT DÉBUTÉ DANS NOTRE COMMUNE.

Le **Plan communal de sauvegarde (PCS)** a été lancé lors d'une première réunion le 9 septembre. Il s'agit d'un dispositif essentiel pour anticiper et organiser la réponse de la commune face aux situations de crise ou aux événements majeurs. Le PCS permet de préparer les actions à mettre en œuvre pour protéger et accompagner au mieux les habitantes et habitants, en cas d'urgence.

Le **comité citoyen a, quant à lui, été lancé le 10 septembre**. Il vient renforcer la place des habitants dans la vie de la commune en offrant un espace d'échanges, d'écoute et de propositions. Parce que l'avenir de notre territoire se construit **avec celles et ceux qui y vivent**, leur regard et leurs idées sont essentiels.

Ces deux lancements marquent une nouvelle étape et témoignent d'une même volonté : mieux se préparer, renforcer les liens et avancer ensemble.

La dynamique est désormais engagée.

Merci à toutes celles et ceux qui y prennent part et contribuent, par leur participation, à faire vivre notre commune !





RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE SÉCHERESSE

Comment ça se passe ?
Pour qu'un assureur puisse prendre en charge un sinistre au titre de la garantie « catastrophes naturelles » (phénomène d'inondations, mouvement de terrain, sécheresse…), il est nécessaire que l'état de catastrophe naturelle soit constaté sur le territoire de la commune concernée par un arrêté interministériel publié au Journal Officiel.



Vous êtes concernés ?
La mairie recueille vos demandes :
Nom-prénom, coordonnées, description du sinistre (nature de l'événement, dommages causés, bien endommagés…), date de survenance et photos jusqu'au 31 décembre 2026 pour pouvoir engager une procédure en 2027.

Je déclare le sinistre auprès de la mairie
La commune n'a pas de pouvoir d'instruction mais soutient les habitants dans leurs démarches face à un éventuel aléa sécheresse. La Mairie doit alors constituer un dossier de demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en ayant rassemblé les sollicitations de ses administrés. Le dépôt d'une demande ne prévôt en rien sur la décision finale d'état de catastrophe naturelle basée sur des critères météorologiques et géotechniques.

Je déclare le sinistre à mon assureur
Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu, vous disposez d'un délai de 30 jours à compter de la publication de l'arrêté interministériel pour effectuer cette déclaration. Votre conseiller vous informera sur la suite des démarches à effectuer pour percevoir une éventuelle indemnité.

Renseignements :
- accueil@lamenitre.fr
- 02 41 45 63 63
- service-public.fr

CONSEIL

Si vous disposez d'un contrat d'assurance multirisques habitation, une partie de vos dommages peut être prise en charge par l'assureur même s'il n'y a pas de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

DISTRIBUTION DES COLIS DE DÉBUT D'ANNÉE

Vous n'avez pas pu assister au repas des aînés en mars dernier ? La municipalité, en partenariat avec le comité des fêtes, a le plaisir de vous offrir une galette et une bouteille de crémant. La distribution sera assurée à domicile par les bénévoles du comité des fêtes et du CCAS au tout début du mois de janvier 2027

PAGES INFOS DE

LA MÉNITRÉ

ELLES ONT PLUSIEURS CORDES A LEUR ARC

PASCALE GARNIER - L'ATELIER DE LA (re)SOURCE



Professeure de yoga à La Ménitré depuis 15 ans, j'ai récemment fait évoluer mon organisation professionnelle pour développer et élargir mon activité autour de trois spécialités : le yoga (hatha yoga, yin yoga, yoga et force), l'accompagnement autour de la régulation du stress et des émotions (yoga restauratif, TRE®, EFT), et le conseil en nutrition fonctionnelle.

Je propose ainsi plusieurs cours de yoga en petits groupes par semaine, avec une double modalité (présentiel, distanciel). Je reçois également sur rendez-vous pour le yoga, comme pour les autres accompagnements. Mon site vous fournira de plus amples informations sur chacune de mes propositions https://atelier-re-source.fr

Je serais heureuse de vous accueillir, que ce soit pour découvrir ou reprendre la pratique du yoga, ou pour un accompagnement autour du stress, des émotions ou de la nutrition.

DELPHINE LANGEVAIN BRÉMOND : DEUX ACTIVITÉS, UNE MÊME ENVIE D'ACCOMPAGNER



Habitante de La Ménitré depuis plusieurs années, installée rue Saint-Jean, je suis heureuse de poursuivre mon ancrage local à travers mes deux activités professionnelles.
Depuis 2021, j'accompagne les entrepreneurs, artisans, indépendants et associations avec Adéquation Secrétariat, mon activité d'assistante administrative et commerciale indépendante. Mon rôle est de les aider à mieux organiser et gérer leur quotidien administratif : devis, factures, suivi des règlements, organisation des documents, gestion commerciale ou encore communication.

Forte de plus de vingt années d'expérience dans l'assistanat, dont douze années dans le secteur immobilier, j'ai souhaité renouer avec ce domaine qui me passionne. Titulaire d'un BTS Professions immobilières, j'exerce désormais également comme conseillère en immobilier au sein du réseau iad France. À travers cette nouvelle activité, je souhaite proposer aux habitants de La Ménitré et des communes environnantes un accompagnement immobilier fondé sur la proximité, l'écoute, la disponibilité et la transparence.
Vente, achat, projet à venir ou simple réflexion : je suis disponible pour échanger, répondre aux questions et accompagner chaque étape du projet. Je propose également un avis de valeur gratuit et sans engagement aux propriétaires qui souhaitent connaître la valeur actuelle de leur bien.

Ces deux activités peuvent sembler différentes, mais elles reposent finalement sur les mêmes valeurs : comprendre les besoins, faciliter les démarches, apporter des solutions et accompagner chaque personne avec sérieux et bienveillance.
Petit clin d'œil local : pour le secrétariat, beaucoup me connaissent sous le nom de Delphine Langevain. Depuis mon mariage célébré dans notre belle mairie de La Ménitré, je suis aussi Delphine Brémond pour mon activité immobilière.

Deux noms, deux activités, mais une seule et même personne à votre écoute !

Contact et informations :
▶ Immobilier
Delphine Brémond - Conseillère en immobilier iad France
Tél. : 06 61 46 68 01 delphine.bremond@iadfrance.fr
▶ Secrétariat externalisé - Adéquation Secrétariat
Tél. : 07 66 80 93 10 adequationsecretariat.fr

CNPH-PIVERDIÈRE

LE CNPH-PIVERDIÈRE, FIER DE FORMER LES TALENTS DE DEMAIN



À La Ménitré, l'horticulture n'est pas qu'une tradition : c'est un savoir-faire vivant, transmis et perfectionné chaque année au CNPH-Piverdière. Implanté sur notre commune, le centre forme les futurs professionnels de l'horticulture, du maraîchage et du paysage, dans un secteur qui façonne l'identité économique de notre territoire depuis des générations.

Cette année encore, nos apprenants se sont illustrés. Plusieurs d'entre eux ont été récompensés lors du concours national des Meilleurs Apprentis de France, une reconnaissance qui témoigne de l'exigence et de la qualité de l'enseignement dispensé au centre. Nos équipes se sont également distinguées lors du concours des Journées de la Rose, vitrine incontournable pour les passionnés et occasion pour nos apprentis de démontrer leur talent devant un public de connaisseurs.

Les métiers du végétal ont plus que jamais besoin de nouveaux talents. Loin des idées reçues, ce sont des métiers d'avenir, riches et variés : production végétale, maraîchage, fleuristerie... Ils offrent de vrais débouchés, un contact quotidien avec le vivant et la satisfaction de participer concrètement à la transition écologique de nos territoires. Face aux enjeux environnementaux actuels, ces savoir-faire n'ont jamais été aussi recherchés, que ce soit par les entreprises du secteur ou par les collectivités.

C'est pourquoi le CNPH-Piverdière s'attache à faire découvrir ces filières à tous les profils, qu'ils soient jeunes en quête d'orientation ou adultes en reconversion. Nul besoin d'avoir grandi dans le monde agricole pour s'épanouir dans ces métiers : la passion et la curiosité suffisent bien souvent à faire naître une vocation.

Car l'horticulture représente bien plus qu'une activité économique locale : elle façonne nos paysages, entretient notre cadre de vie et participe pleinement au rayonnement du territoire. Former des professionnels compétents et passionnés, c'est donc investir dans l'avenir de tout un territoire.

Vous souhaitez découvrir le centre, ses formations et rencontrer les équipes pédagogiques ? N'hésitez pas à prendre contact pour échanger avec les formateurs, visiter les installations et, pourquoi pas, découvrir une future vocation. https://www.cnph-piverdiere.fr/contacts-cnph-piverdiere/

CONTACT

▶ 02 41 45 65 55 ▶ recrutement@cnph-piverdiere.fr



CAMPING TERRE DE LOIRE

UN CAMPING, MAIS SURTOUT UNE PORTE D'ENTRÉE SUR LA MÉNITRÉ

CHAQUE VISITEUR QUI SÉJOURNE AU CAMPING TERRE DE LOIRE EST AUSSI UN VISITEUR QUI DÉCOUVRE LA MÉNITRÉ.

Ouvert toute l'année, le camping accueille des touristes, cyclotouristes et voyageurs itinérants venus découvrir la Loire et l'Anjou. Pendant leur séjour, ils peuvent profiter des commerces, restaurants, animations et services de la commune.
Grâce à sa **labellisation Accueil Vélo** et à sa proximité avec la gare, Terre de Loire s'inscrit pleinement dans les nouvelles formes de tourisme : itinérance à vélo, tourisme de proximité, séjours nature et voyages sans voiture.
Le camping développe également des partenariats avec les acteurs locaux afin de mieux orienter ses visiteurs vers les activités et services du territoire.
Cette dynamique contribue à faire connaître La Ménitré auprès d'une clientèle française et internationale et participe à son attractivité touristique.

En 2026, le passage du JT de 13h de TF1 au camping a également offert une visibilité nationale à notre commune et à son environnement exceptionnel en bord de Loire.







LE RELAIS PETITE ENFANCE

UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES PARENTS

Vous êtes parent d'un jeune enfant et vous vous interrogez sur son mode d'accueil ? Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service de proximité, gratuit et ouvert à toutes les familles.



Le RPE vous accompagne dans votre **recherche d'un mode d'accueil** : assistante maternelle, garde à domicile, crèche ou autre solution adaptée à votre situation. Il vous informe sur les différents dispositifs existants et vous aide à trouver une solution correspondant aux besoins de votre enfant et à vos contraintes familiales.

Le RPE est également **un lieu d'information et d'écoute**. Si vous choisissez de faire appel à une assistante maternelle ou à une garde à domicile, vous pouvez y obtenir des informations **sur les démarches administratives, le contrat, les droits et obligations du parent employeur ou encore les questions liées à l'accueil de votre enfant.**

Mais le RPE ne s'adresse pas uniquement aux parents ! **Il accompagne aussi les professionnels de l'accueil individuel** dans leur pratique et leur permet de participer à des temps de rencontres et d'échanges.

Des animations et temps collectifs peuvent également être proposés pour les jeunes enfants accompagnés de leur assistante maternelle. Ces moments favorisent l'éveil, la socialisation et la découverte de nouvelles expériences.

Besoin d'un conseil, d'une information ou simplement d'échanger sur l'accueil de votre enfant ? Le Relais Petite Enfance est là pour vous accompagner, vous informer et vous orienter, en toute simplicité.

N'hésitez pas à contacter le RPE

CONTACT/INFOS

Responsable : Béatrice Ruthon
Permanence sur rendez-vous les lundis après-midi

▶ Matinées rencontres :
les lundis matin à la salle du pôle enfance de 9h30 à 11h30
(sauf durant les vacances scolaires)

▶ Lieu :
Multi-accueil Gabar'Ronde
7 rue Joliot Curie

▶ Par mail :
rpe-lamenitre-pdl@vyv3.fr

▶ Par téléphone au :
07 89 31 03 93

MULTI ACCUEIL GABAR'RONDE - 20 ANS DÉJA !

Le multi accueil a ouvert ses portes en septembre 2006, 20 ans que la structure accueille les tout-petits et accompagne les familles dans les premières années de leurs enfants.
Depuis son ouverture, de nombreux enfants accompagnés de leurs parents y ont fait leurs premiers pas, leurs premières découvertes, leurs premières rencontres.
Au fil des années les équipes se sont succédées, les enfants ont grandi et pour marquer cet anniversaire, familles et professionnelles se sont réunies lors d'une soirée festive avec un spectacle « l'odyssée de Charlie » joué par la compagnie Ladislas.
L'occasion pour tous de se retrouver, partager souvenirs et anecdotes.



CONTACT

Responsable : Céline NAWROT
Multi accueil Gabar'Ronde - 7 rue Joliot Curie - 49250 La Ménitré ▶ 02 41 44 43 55 ▶ ma-gabarronde-pdl@vyv3.fr

ÉCOLE MATERNELLE PIERRE PERRET

L'école maternelle avait bravé la canicule pour maintenir sa fête de l'école et son traditionnel spectacle, en juin dernier, et cela pour le plus grand bonheur des petits comme des grands !
Tout "NATURELLEMENT" titre de leur spectacle, les élèves des deux écoles publiques ont mis en scène un conte écologique ambitieux qui les a beaucoup impliqués ! Bravo à tous nos acteurs et danseurs.



La fin de l'année a été le moment de se dire au revoir, tout particulièrement pour Marie Roux, qui partant en retraite, a chaleureusement remercié les enfants, les familles et la Municipalité pour ces années d'échanges, pour leur confiance et leur collaboration.



Monsieur Jimmy Lacroix assure désormais la direction de l'école. Nous lui souhaitons la bienvenue.
Les effectifs sont stables et cette année, les élèves seront répartis sur deux classes : PS/MS avec Jimmy Lacroix aidé par Perrine Bidet (atsem) et MS/GS avec Hélène Moreau aidée par Amélie Vliegen (atsem).

Une rentrée pleine de découvertes !

Afin de rendre ce moment particulier plus doux et plus apaisant, notamment pour les plus petits, l'accueil des enfants et de leurs familles s'est fait directement dans la cour de récréation. Une manière de faciliter la séparation et de commencer cette nouvelle année en toute sérénité.
La cour de récréation s'est enrichie de nouveaux espaces de jeux avec l'installation d'une grande dinette et d'une marchande.
Cette année, l'école part à la découverte de l'univers des métiers !
Au fil des périodes, les élèves exploreront différents métiers afin de découvrir la diversité des professions qui nous entourent. Pour rendre ce projet concret et vivant, nous souhaitons faire intervenir des parents d'élèves afin qu'ils viennent présenter leur métier aux enfants et partager leur expérience. Les élèves partiront également à la rencontre des professionnels, commerçants et services de proximité de La Ménitré, pour découvrir les métiers qui participent à la vie de leur commune.
À travers ces différentes rencontres, l'objectif est de permettre aux enfants de mieux comprendre le monde qui les entoure, de découvrir la richesse et la diversité des métiers, mais aussi de créer du lien entre l'école et la vie locale.
Une année placée sous le signe de la découverte, des rencontres et de la curiosité !

ÉCOLE MAURICE GENEVOIX

UNE FRESQUE HAUTE EN COULEURS POUR LA COUR DE L'ÉCOLE



Le projet d'aménagement des cours d'école a franchi une nouvelle étape avec la réalisation d'une fresque sur le thème des oiseaux, imaginée et peinte par l'ensemble des élèves. Dès octobre, les élèves ont mené une véritable enquête autour de plusieurs thématiques : métiers liés aux oiseaux, moyens de locomotion, vie du village. Ces recherches ont nourri l'imagination de Simon Vergnol, l'artiste en charge du projet, qui les a intégrées à sa création. La mise en couleur a été assurée par les élèves, aidés par de nombreux parents venus prêter main-forte. Résultat : une cour embellie et colorée, où les élèves aiment rechercher les détails cachés dans les images !
Un vernissage a eu lieu le vendredi 5 juin, moment convivial pour remercier Simon Vergnol ainsi que les équipes municipales, présentes tout au long du projet en soutien matériel et logistique.

LA NATURE À L'HONNEUR : UNE ANNÉE DE SENSIBILISATION

Cette année, l'école a mis l'accent sur la sensibilisation à la nature, avec pour point d'orgue une sortie sortie réunissant tous les élèves au Jardin Camifolia, à Chemillé-en-Anjou, réunissant tous les élèves. Au programme : jardins thématiques, parcours sensoriel, serres abritant des espèces exotiques, puis ateliers dédiés aux scolaires : petites bêtes du jardin, arbres, plantes tinctoriales et bases de la botanique. Autant de moments ludiques pour observer, toucher et comprendre la nature environnante.

UN SPECTACLE POUR CLÔTURER L'ANNÉE

Ce travail a trouvé son aboutissement avec la présentation aux familles du spectacle Naturellement, un conte écologique original conçu à partir d'albums étudiés en classe. Les plus grands élèves en ont assuré la narration théâtralisée, sous la direction de la comédienne Katina Loucmidis. Un beau succès couronnant une année riche en découvertes et en émerveillement autour de la nature !



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Après des vacances très ensoleillées, il était temps de reprendre le chemin de l'école. Cet été l'accueil de loisirs de La Ménitré était une nouvelle fois transformé pour accueillir les enfants de manière ludique dans un cadre différent de l'année : ***Voyage à travers des planètes imaginaires***.

Les animatrices et animateurs ont su proposer des activités riches et variées, entre la danse du matin, le Cluedo à l'intérieur de la Mairie ou les activités aquatiques. Des rituels hebdomadaires comme la réalisation du goûter du mardi, leur a permis de prendre des décisions collectives afin de réaliser une activité cuisine puis de partager un temps de repas pour favoriser le vivre ensemble.



Cette année encore, il leur a aussi été proposé une fois par semaine une sortie à l'extérieur. Ils se sont rendus à la piscine de Beaufort en Anjou pour se rafraîchir, ils ont parcouru la cime de arbres dans des filets à Courcy et ont fini leur été en passant une journée au zoo de Doué la Fontaine. Des temps forts à dominante sportive ont été partagé avec l'espace jeune lors du Beach vert, et sur une session de tir à l'arc.





Les prochaines vacances auront lieu du lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre et seront animées par une équipe composée d'agents présents à l'année et renforcée par des étudiant(e)s. L'objectif de l'équipe sera toujours le même : faire passer de belles vacances aux enfants de La Ménitré !

Nous souhaitons à tous les enfants une belle année scolaire pleine d'apprentissages et d'amusements !

INFOS PRATIQUES CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE À PARTIR DE SEPTEMBRE 2026 :

Coordinatrice enfance jeunesse - Responsable APS / ALSH : Céline BEAUCLAIR
▸ 07.56.43.36.69 ▸ poleenfance@lamenitre.fr







ESPACE JEUNESSE

Un bel été vient de s'achever à l'espace jeunesse. Un été haut en couleur et en énergie avec de nombreuses activités, sorties, intervenants…
Malgré les fortes chaleurs, les jeunes ont répondu présent tout au long de l'été.
Bonne humeur, fou rire, ambiance vacances ont rythmé l'été 2026.





Un projet phare a vu le jour sur cet été. Pendant 2 jours, 12 jeunes ont réalisé une fresque sur le parking de la salle Joseph Pessard et la table de tennis de table du city stade a été rénovée. Sur ce projet nous avons été accompagnés par Simon Vergnol. Un grand merci à tous les partenaires !

Je vous donne rendez-vous à la rentrée pour venir découvrir l'espace jeunesse ! La structure est ouverte tous les mercredis de 13h30 à 19h et les vendredis de 17h à 20h sur le temps scolaire.

LE RELAIS INFO JEUNES

Le Relais Info Jeunes (RIJ) continue de se développer au sein de la commune pour vous apporter des informations concernant différent sujets (Transport, Logement, Travail, Aides BAFA/Permis…).
Le RIJ est un dispositif ouvert aux 15-30 ans.
Un nouvel aménagement spécial RIJ a été mis en place au sein de l'espace jeunesse pour vous accueillir (CF photo)
De la documentation toute fraiche est arrivée pour vous apporter de nouvelles informations autour de différents sujets. N'hésitez pas à venir découvrir ce nouvel aménagement et cette nouvelle documentation.
Arnaud vous accueille tous les vendredis de 15h à 20h ainsi qu'un samedi par mois de 13h à 18h, au sein de l'espace jeunesse : 6 rue Jeanne de Laval pour vous accompagner dans vos premières démarches.



DATES DES PERMANENCES :
Les samedis 26 septembre, 17 octobre, 21 novembre et 19 décembre de 13h à 18h

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le CMJ reprend ses droits après la pause de l'été 2026. Les 4 prochains mois seront l'occasion de mettre en place les projets travaillés durant la période de janvier à juin 2026. Vous pourrez suivre sur le site et la page Facebook communale leurs avancées.

La deuxième partie de cette année 2026, sera également la dernière pour 6 élus qui termineront leurs deux années de mandat.

La mairie tient à remercier : Zachary BESNARD, Héloïse REMAUD, Luana DA SILVA, Ayden MOREAU, Anaïs MOREAU, Camille DUMONT pour leur investissement et leur participation.

De nouvelles élections auront lieu au mois de décembre. Cela sera l'occasion pour les futurs élèves de CM2 de se présenter afin de proposer leurs idées et de découvrir le conseil municipal des jeunes.

RENSEIGNEMENTS

▶ **Pour tous renseignements concernant l'Espace jeunesse, le CMJ ou le RIJ, vous pouvez contacter Arnaud Calcagni au 07 86 03 65 03 ou par mail : espacejeunesse@lamenitre.fr (pour l'EJ et le RIJ) ou cmj@lamenitre.fr**

LA PAROLE

AUX ASSOCIATIONS

UNE NOUVELLE ASSOCIATION A LA MÉNITRÉ !!!

LA MENITRÉENNE

LA MÉNITRÉENNE : UNE AVENTURE SPORTIVE ET SOLIDAIRE QUI CONTINUE !

Forte de deux années de succès déjà organisées sous l'égide de l'École Sainte-Anne et de l'Amicale des sapeurs-pompiers de La Ménitré, la course-randonnée La Ménitréenne franchit une nouvelle étape. Afin de pérenniser ce bel événement et de continuer à faire vibrer la commune, les organisateurs principaux ont fait le choix de fonder leur propre association.

Créée par et pour les habitants, La Ménitréenne est aujourd'hui fièrement composée de parents d'élèves de l'École Sainte-Anne et d'amicalistes des sapeurs-pompiers de La Ménitré. Fidèle à ses engagements, l'association a pour noble but d'organiser des épreuves sportives dont l'intégralité des fonds récoltés est reversée à d'autres associations.

Rejoignez l'aventure en tant que bénévole !

L'association est ouverte à tous ! Tout le monde peut intégrer La Ménitréenne pour aider bénévolement, que ce soit en amont dans l'organisation ou le jour J pendant l'événement. Votre aide, qu'elle soit ponctuelle ou régulière, est précieuse pour faire vivre ce projet solidaire.

Le Bureau et l'Équipe Dirigeante

Président : Benoît Geneté - Vice-président : Anthony Crubleau
Trésorière : Léa Meraut - Vice-trésorière : Charlotte Rouget
Secrétaire : Cédric Briand - Vice-secrétaire : Théo Nourry
Membre : Laurent Meraut

Prochain Événement : Marquez vos agendas !

L'équipe vous donne rendez-vous pour la prochaine édition de cet événement devenu incontournable : dimanche 21 mars 2027 au Port Saint-Maur à La Ménitré. Au programme : Course et marche conviviales et solidaires et écologique.



ASSOCIATION FOYER RURAL

L'association poursuit ses manifestations pour l'année 2026 avec notamment le repas d'automne programmé **le samedi 7 novembre à 12h30** dans la salle du Foyer Rural.
Puis pour clôturer l'année, nous vous invitons à notre Assemblée Générale qui se déroulera le **vendredi 27 novembre à 20h**.

Nous vous rappelons que pour toute demande de location de la salle, vous pouvez contacter Madame Martine BOUSSARD au 06 86 05 18 68

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

CET ÉTÉ, NOUS LES AVONS VUS À L'ŒUVRE

Des kilomètres de flammes. Des maisons évacuées. Des forêts ravagées. Des nuits sans sommeil.
Et derrière ces images, il y avait surtout des femmes et des hommes qui ont répondu présents.
Des pompiers professionnels… mais aussi des sapeurs-pompiers volontaires.
« Quand on devient SPV, on ne sait pas forcément ce que l'on vivra. On sait simplement qu'un jour, quelqu'un aura peut-être besoin de nous. Et ce jour-là, on veut être capable de répondre présent. »
Être sapeur-pompier volontaire, ce n'est pas seulement combattre les incendies. C'est aussi porter secours à une personne victime d'un malaise, intervenir après un accident, protéger une maison, un animal, un environnement… parfois simplement être là, dans un moment où tout bascule.
Et surtout, c'est faire partie d'une équipe.
On donne du temps.
On apprend à aider.
On se dépasse.



On devient un maillon essentiel de la chaîne des secours.
Cet été encore, les incendies nous ont rappelé à quel point notre modèle de secours repose sur l'engagement de chacun. En Maine-et-Loire, les SPV représentent la grande majorité des sapeurs-pompiers.

ET SI C'ÉTAIT VOUS ?

Pas besoin d'être pompier dans l'âme depuis l'enfance.
Pas besoin de tout savoir.

POUR DEVENIR SPV, IL FAUT NOTAMMENT :

- Avoir 16 ans minimum (avec autorisation du représentant légal pour les mineurs)
- Être de nationalité française ou résider légalement en France
- Jouir de ses droits civiques
- Être en règle avec les obligations du service national
- Ne pas avoir de condamnation incompatible avec la fonction
- Être déclaré apte médicalement et physiquement

On ne sait jamais quand quelqu'un aura besoin de nous.
Mais on peut choisir d'être là.
Et vous, serez-vous là ?

CONTACT

Prenez contact avec le centre d'incendie et de secours de la Menitre par le biais du chef de centre Stéphane Vincent ou adjoint au chef de centre Anthony Crubleau
stephanevincent@sdis49.fr ▸ 07 86 78 63 28
anthonycrubleau@sdis49.fr ▸ 06 59 01 82 81

SCRABBLENLOIRE

SCRABBLENLOIRE, 40 ADHÉRENTS, EST LE 2ÈME CLUB DE SCRABBLE DU MAINE ET LOIRE !

Nous avons accueilli 7 nouveaux joueurs cette année. Notre participation au forum des associations de l'Entente-Vallée début septembre est un atout pour recruter d'autres passionnés de scrabble comme nous.
Dans notre club, prime le plaisir de jouer, chacun selon sa motivation : certains ont l'esprit compétitifs (licences premiums), d'autres viennent juste pour le plaisir de jouer en bonne compagnie et ne souhaitent pas participer aux tournois (licences loisirs).
Plusieurs événements festifs rythment la vie du club : anniversaires, goûter de Noël, galette, repas partagés, fête de fin d'année. Ambiance sympathique, convivialité, bienveillance, initiation et formation des nouveaux arrivants sont les maîtres mots de notre club.
N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouveaux joueurs. Trois séances d'essai sont offertes. Un joueur expérimenté se rendra disponible pour faciliter votre initiation. Quel que soit votre niveau, vous êtes les bienvenus.



Scrabblenloire au championnat de France à Vichy

Les séances d'entraînement du club ont repris le mercredi 9 septembre à l'espace culturel :
- Tous les mercredis après-midi à 14h30
- 1er et 3ème vendredi de chaque mois à 20h15

CONTACT

Florence Picard ▸ scrabblenloire@gmail.com

LIRENLOIRE

Les bénévoles de **LIRENLOIRE**, l'association qui gère la médiathèque, sont ravis de vous présenter le nouveau programme d'animations de **septembre à décembre 2026**. (Pas de panique, la suite du programme paraîtra en janvier 2027 !)

Comme toujours, de nombreuses animations vous sont proposées : ateliers, expositions, rendez-vous pour les petits et les grands, sans oublier les tout-petits avec les Bébés Lecteurs. **Découvrez et notez toutes les dates et informations dans l'agenda à la fin de ce bulletin communal.** (Pensez à réserver au 07 85 08 09 80).

Cette année, découvrez une nouveauté : **Les Lundis de la lecture !**

Rendez-vous le premier lundi de chaque mois à 18 h 30 à la Médiathèque, pour partager vos envies, vos goûts et vos coups de cœur littéraires. Lectures, échanges et plaisir seront les seuls mots d'ordre.
Nous espérons vous retrouver nombreux pour cette nouvelle saison placée sous le signe de la découverte, de la convivialité et du plaisir de lire !

HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

La médiathèque vous accueille les mercredis de 15h45 à 18h30, les vendredis de 16h à 18h30 et les samedis de 9h45 à 12h30.
Elle reste ouverte pendant les vacances scolaires.
Vous pouvez adhérer pour emprunter des livres, CD ou DVD (12 documents pour 4 semaines) ou adhérer au réseau avec Beaufort ce qui permet de réserver des livres en ligne et d'avoir plus de choix.

Gratuité pour la première inscription et également pour les jeunes de moins de 18 ans !
A bientôt !



ASSOCIATION ARTS CULTURE ET LOISIRS (AACL)

L'Association a passé un très bel été avec le 44ème salon d'Arts, le prix du jury a été décerné à Vané Vélasquez « Peinture » et Daniel Lorilleux « Sculpture ».
Nous prolongeons l'année en organisant à l'automne le 8 novembre la **26ème Foire aux livres, disques musicaux et jeux de société.**
Cette animation ludique se tiendra à l'Espace Pessard près de la caserne des pompiers.
Les particuliers exposants sont invités à y réserver un emplacement comprenant une table nappée de 2.45m et des chaises.
Les bulletins d'inscription sont diffusés dans les commerces et à la mairie.
Chaque exposant vend lui-même ses livres, ses disques musicaux (pas de vidéo), ses jeux de société (pas de jouets).
L'association invite également quelques écrivains à venir présenter, vendre et dédicacer leurs ouvrages.
Ouverture au public de 9h30 à 17h sans interruption.
Entrée gratuite - Accès PMR



CONTACT

▶ **06 13 61 80 37** ▶ **aacl49250@gmail.com**

CHALLENGE COMMUNAL DE BOULE DE FORT

Dimanche 28 juin dernier avait lieu la finale du challenge communal de la boule de fort.
Comme tous les ans, il oppose des équipes venues des 5 sociétés de boule de la commune.
Cette année, c'était au tour de la société Les Islettes d'accueillir le challenge communal.
Et comme tous les ans l'ensemble s'est déroulé dans une belle ambiance, très festive.
21 équipes de 3 joueurs étaient engagées.

Un grand merci à Alain Aubineau et son équipe pour leur formidable accueil et leur investissement pour la bonne organisation du challenge.

Félicitations à la société L'Avenir représentée par l'équipe de Marie-Thérèse Garreau pour leur victoire face à l'équipe de Patrick Marchand de la société Les Bons Enfants.

Rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau challenge organisé cette fois par L'Avenir.
A noter, que les sociétés de boule de fort sont ouvertes à toutes et à tous, il vous suffit de pousser la porte et qu'un sociétaire vous montre comment s'essayer à ce jeu, beaucoup plus technique qu'il n'y parait.
Avis aux amateurs petits ou grands, on vous attend.
D'ailleurs, après la pause estivale, les activités reprennent de plus belles dans nos sociétés de Boule de Fort.
Les quatre derniers mois de l'année sont très chargés entre les concours, les challenges, les premières assemblées générales, et surtout la journée portes ouvertes du 14 Novembre.
La Boule de Fort est synonyme de convivialité, que ce soit au méchoui du Verdelay ou au Pot au feu des Islettes, chacun est le bienvenu.
Retrouvez sur la page agenda en fin de ce Méni'Bulletin les dates à noter sans plus attendre.



ASSOCIATION MOULIN ET CULTURE DE LA VALLEE (AMCV)

ET VOILÀ UNE SAISON EN PAUSE APRÈS QUELQUES ÉVÈNEMENTS.

Tout d'abord un premier évènement « Artisans et Créateurs au Moulin », le 12 avril qui rassemblait 17 artisans d'art, du créateur de bijoux, des fleurs séchées, des peintures, de la photographie, de la gravure sur ardoise, de la céramique…
Ensuite six expositions : de la peinture, des sculptures, des photographies, du dessin.
Entre-temps, l'AMCV a participé à l'apéro-concert du mois d'août.
Et la journée du patrimoine, qui a permis le 20 septembre, de découvrir ou redécouvrir le moulin avec une visite commentée ainsi qu'une exposition prêtée par les archives départementales avec comme thème « Le tour de France et l'Anjou » et ce jour a été l'occasion d'acquérir le septième cahier de la Vallée proposé par l'association HPVA (Histoire et Patrimoine de la Vallée de l'Anjou).



POUR SUIVRE NOS PROCHAINES ACTIVITÉS :

- **www.lemoulindelavierge-lamenitre.com**
- **facebook.com/amcv1908.**
- **Contact : amcv1908@outlook.fr**

DE LA NOUVEAUTÉ AU SAINT MATHMÉNITRE FC !

LE SAINT MATHMÉNITRÉ FOOTBALL CLUB A LANCÉ DEUX NOUVELLES SECTIONS AU MOIS DE SEPTEMBRE.

UNE SECTION « BABY-FOOT » POUR LES 3 À 5 ANS

Les séances se dérouleront chaque samedi de 10h30 à 11h30 au stade Georges Gauthier, à La Ménitré. Des portes ouvertes seront organisées tout au long du mois de septembre afin de permettre aux enfants de découvrir cette activité.

Tarifs : 50€ l'année - 25€ la demi-saison



Afin de faciliter l'organisation des séances, l'inscription est obligatoire avant chaque première participation.

Vous souhaitez faire découvrir une activité sportive à votre enfant dans un cadre convivial ? N'hésitez pas à rejoindre le Saint MathMénitRé FC !

DÉCOUVREZ LE « FOOT EN MARCHANT »

Le club propose également une nouvelle activité : le Foot en marchant. Cette pratique, en plein essor au niveau national, s'inscrit dans une démarche de sport-santé et privilégie le plaisir du jeu, la convivialité et l'activité physique accessible à tous. Cette section est ouverte à tous, sans limite d'âge, et est mixte.

Les séances auront lieu chaque vendredi à 20 h sur le nouveau terrain de football à 5, récemment inauguré au stade Georges Gauthier, à La Ménitré.

Tarif : 50 € l'année



INSCRIPTION/RENSEIGNEMENT

Concernant le Baby Football
Valentin Le Bronec ▸ 06 72 78 25 30
Concernant le Foot en marchant
Philippe Nicolas ▸ 07 82 95 82 45

ASM BASKET

UNE NOUVELLE SAISON S'OUVRE À L'AS MÉNITRÉ BASKET

La saison 2025-2026 de l'AS Ménitré Basket s'est conclue en beauté, vendredi 17 juillet. Pour la quatrième année consécutive, le club a participé à l'apéro-concert organisé par la mairie au port Saint-Maur. Grâce à la mobilisation d'une trentaine de bénévoles, il a assuré la buvette et la restauration, en proposant quelques nouveautés très appréciées du public. Un grand merci à tous ceux qui ont apporté leur contribution à la réussite de cet événement.

Celui-ci permet à l'association de collecter des fonds, pour proposer des activités aux licenciés et acheter du matériel. Cette année, de nouveaux paniers ont été acquis pour les plus jeunes joueurs. Ainsi que de beaux ballons d'entraînement bleu et blanc pour toutes les catégories, représentant le castor, mascotte du club, ainsi que sa date de création, 1993.

Après la pause estivale bien méritée, une nouvelle saison vient de démarrer, avec dix équipes, dont huit équipes jeunes, des U7 aux U18, entraînées par Arnaud Calcagni, ainsi que deux équipes loisirs, féminine et masculine. Les entraînements ont repris début septembre, à la salle Joseph-Pessard. Ceux qui le souhaitent peuvent encore participer à deux séances gratuites, dans leur catégorie d'âge. La reprise du championnat est fixée le week-end du 19-20 septembre. N'hésitez pas à venir supporter les joueurs !



TOUTES LES INFOS

Sur le site ▸ https://asmenitrebasket.fr

TENNIS CLUB MÉNITRÉEN

FÊTE DU TENNIS

Notre fête du tennis a eu lieu le dimanche 28 juin 2026. La journée a débuté par les finales du tournoi interne et s'est poursuivie avec l'animation enfants/parents. Une quarantaine de personnes se sont amusées grâce aux activités préparées par Nicolas. La matinée s'est terminée autour d'un apéritif et d'un repas partagé. Merci à tous les participants, bénévoles et à Nicolas pour ce bon moment de convivialité.

TOURNOI INTERNE

Un grand bravo à Line et Clément pour leur victoire face à Louise et David.



Finalistes et vainqueurs tournoi interne

CHAMPIONNAT DE PRINTEMPS

Félicitations à notre équipe 11/12 ans qui remporte la finale du championnat de printemps par équipe !



Vainqueurs du championnat de printemps

CONCOURS DE PALETS

Le prochain concours de palets du club a eu lieu le vendredi 25 septembre. Famille et amis ont apprécié cette soirée festive.

ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE EN VALLEE D'ANJOU (H.P.V.A.)



Le n° 7 des « *Cahiers de la Vallée d'Anjou* », parait pour ces Journées Européennes du Patrimoine le 20 septembre. Il est disponible auprès de l'association et à l'accueil de la mairie. Il vous surprendra encore par ses sujets de notre histoire locale. Prix 12 €

Le 15 octobre nous visiterons pour notre sortie annuelle patrimoniale le château de Gizeux en Indre-et-Loire, l'occasion pour ceux qui souhaiteraient rejoindre HPVA de venir avec nous pour cette découverte proche, à une cinquantaine de kilomètres (8 € pour le château et 35 € pour le repas – déplacement en co-voiturage).

Notre exposition annuelle se réalisera avec nos amis de l'association AVALPAMAT de Saint-Mathurin-sur-Loire, sur le thème des Écoles d'antan (voir l'affiche).

Dommage, malgré deux appels dans les bulletins municipaux précédents, qu'une seule famille ait répondu à notre demande de photos de classe, de documents et d'objets. Néanmoins nous comptons (sans rancune !) sur vos visites. À vos agendas ! **Si le patrimoine, l'histoire et la généalogie vous intéressent, venez nous rejoindre !**

CONTACT

Jean-Luc NEAU ▶ 06 03 03 34 74

LES MÉNI'ACTEURS

SUCCÈS SUR TOUTE LA LIGNE POUR LA SAISON THÉÂTRALE DES MÉNI'ACTEURS

L'année théâtrale s'est achevée en beauté à La Ménitré. Une trentaine de comédiens amateurs ont pu fouler les planches et se former tout au long de la saison. Cet apprentissage de qualité a été orchestré par deux professionnelles talentueuses : Aurélie Groleau, de la compagnie L'Air de rien, et Léo, de La Mine de Léo.



DEUX REPRÉSENTATIONS À GUICHETS FERMÉS

Le point d'orgue de l'année reste incontestablement le spectacle de fin d'année. Les comédiens ont joué devant une salle quasiment comble lors des deux représentations, rassemblant plus de 100 spectateurs à chaque fois. Le public, massivement au rendez-vous, a salué la grande qualité des pièces présentées. L'ambiance chaleureuse et festive a conquis l'auditoire, confirmant que le théâtre apporte une magnifique dynamique culturelle pour toutes et tous au sein de la commune.

CAP SUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

L'association vous a concocté, cet été, la reprise des cours et invite les curieux à tenter l'aventure :

- **DÉCOUVERTE** : deux cours d'essais gratuits sont proposés en début d'année pour découvrir ou redécouvrir le plaisir de la scène à l'Espace culturel
 - → Enfants (CE1 au CM2) : les mardis 15 et 22 septembre 17h ou 18h15
 - → Ados : les jeudis 10 et 17 septembre 18h30
 - → Adultes : les jeudis 10 et 17 septembre 20h30

- **FACILITÉ POUR LES PARENTS** : pour le groupe enfants, les bénévoles du bureau peuvent directement récupérer les jeunes comédiens au périscolaire pour les accompagner au cours (Nous contacter avant).



CONTACT

- **lesmeniacteurs@gmail.com**
- **06 35 55 14 18 ou 06 60 88 61 69**

Les Méni'acteurs
atelier théâtre

ASSOCIATION DES ACTIFS MÉNITRÉENS (ADAM)

Le **vide-greniers du 7 juin 2026** a connu une affluence exceptionnelle et a animé notre commune tout au long de la journée. Avec **470 exposants** installés dans le centre du village, et ses rues adjacentes.

Cette édition a offert une grande diversité de stands et de belles trouvailles pour les visiteurs venus nombreux.
L'**association ADAM**, organisatrice de la manifestation, tient à exprimer toute sa gratitude envers celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée :

- **Les exposants**, pour leur participation et leur dynamisme
- **Le personnel communal et la municipalité**, pour son accompagnement et son soutien logistique
- **Les habitants**, pour leur compréhension face aux petites gênes occasionnées (circulation, stationnement, bruit)

Grâce à cette mobilisation collective, le vide-greniers a permis de créer un moment convivial et solidaire. L'association ADAM est heureuse d'annoncer qu'**un don sera versé à l'association *Un Pas pour Elia***, afin de soutenir ses actions.

L'association ADAM a organisé le 20 septembre dernier un super loto, Espace Pessard. Ce fut une occasion de se retrouver et de partager un moment chaleureux.





L'ASSOCIATION LOISIRS ET SPORTS DE LA MENITRE

A.L.E.S. VOUS PROPOSE 5 ACTIVITÉS ACCESSIBLES À TOUS - MÉNITRÉENS OU NON – LES INSCRIPTIONS PEUVENT SE FAIRE À TOUT MOMENT, EN COURS D'ANNÉE !

Notre réunion de bureau bilan s'est tenue le 4 juillet 2026.
L'année 2025/2026 s'est très bien passée : bonne humeur et bonne ambiance ont été au rendez-vous chaque semaine !
Merci à nos Coachs qui préparent avec sérieux ces rencontres hebdomadaires !
Chaque activité a clôturé la saison passée dans la convivialité.



QUESTIONS PRATIQUES :

BADMINTON
Référent : **Stéphane JOBARD** (06.85.39.39.24)
Chaque jeudi à 20H, salle PESSARD

GYM D'ENTRETIEN
Référente : **Ghislaine LONQUEU** (02.41.45.66.07) - Chaque jeudi à 10H45, Espace de la Vallée
COACH : Baptiste GOHIER

ZUMBA
Référente : **Isabelle NICOLAS** (06.32.45.83.21)
Chaque mercredi à 19H30, Salle PESSARD
COACH : Nathalie MACHADO

GYM FITNESS
Référente : **Nadine VERITE** (07.50.07.40.78)
Chaque mardi à 20H30, Espace de la Vallée
COACH : Baptiste GOHIER

MARCHE NORDIQUE
Yolande CADEAU (06.81.56.69.64) - Chaque lundi à 14H30, les lieux de rdvs sont précisés en temps utile. COACH : Hugo

- Des séances de découverte sont proposées pour chaque activité - Prêts de bâtons pour la Marche Nordique

ALES se mobilisera de nouveau cette année pour une cause spécifique et organisera une soirée avec un cours de ZUMBA fin novembre/début décembre, salle PESSARD.
OUVERT A TOUS

LE BUREAU

Nadine VERITE (PRÉSIDENTE)
07 50 07 40 78 **ales.asso@laposte.net**
Isabelle NICOLAS (TRÉSORIÈRE)
Yolande CADEAU (SECRÉTAIRE)
Stéphane JOBARD, Ghislaine LONQUEU, Fabienne LATOUCHE, Brigitte BOURGERIE (MEMBRES)

LES PICS VERTS DE LA LOIRE

Par le feu
Au moment où nous écrivons ces lignes, le feu gronde, pour beaucoup il gronde en Gironde, mais il était hier à Fontainebleau ou encore à Thorigné d'Anjou ; cela fait maintenant 5 ans que les pics verts de la loire sont là, mais l'acte fondateur de nos actions est l'incendie de Baugé en 2021. Les cendres dans nos jardins, les fumées dans nos horizons, les flammes dans nos cœurs.
Né par le feu
Aujourd'hui l'horizon a changé, il est de fumée plus épaisse, il est plus ombre, il est brun. Le vert de nos tableaux disparait petit à petit, le bleu de nos cieux se fait sans nuage et sans l'eau qui lave, qui irrigue, qui inonde, qui alimente.
L'incendie gronde, il sidère, on parle souvent de l'inaction, mais il faut parler de l'action de l'homme, de l'action de certains qui nous impactent tous, humains, animaux, végétaux.
Drill Baby ! Drill ! « Donald Trump » (Fore Baby, Fore « des puits de pétrole »)
Incinéré par le feu
Renaitre de ces cendres. On dit qu'après le feu, la forêt renait, une belle image, un écran de fumée. On en doute ! C'est rassurant, mais une forêt met 40 à 60 ans minimum pour se reconstruire, se soigner. Alors on soigne, on essaie d'aider, on plante.
Aux pics verts, on plante tous, face aux feux, face à la société qui embrase, on plante. Dès que l'on peut on plante, chez vous, avec les mairies, avec les enfants, les parents, les professeurs, avec les agriculteurs. On se plante, on se questionne, on rigole, on se joie, on re-vie, on s'étincelle.
Né par le feu de joie
Rejoins, toi aussi, des personnes qui plantent, qui agissent, il y en a forcément près de chez toi.
Toi aussi éteint l'incendie.



LES AMIS DES ORGUES DE LA MÉNITRÉ

CONCERT DU 28 JUIN 2026

Le dimanche 28 juin 2026, l'église Saint Jean-Baptiste de La Ménitré a résonné au son de la musique du trio Gaëtan Robin. Le son de la clarinette nous a émus et enchantés. Les improvisations à la clarinette seule ont alterné avec les compositions originales de spiritual jazz, pour le plus grand bonheur des spectateurs. Merci à Gaëtan Robin, Clément Ouvrard et Frédéric Vauthier pour ce joli moment musical plein de douceur et de joie.

CONCERT CAMILLIACUS JAZZ BAND

Le 4 octobre 2026, nous accueillerons le Camilliacus Jazz Band.

Les musiciens du « Camilliacus Jazz Band » (Banjo, Saxophone, Trompette, Trombone, Tuba) serviront au public un cocktail aux couleurs du jazz Dixieland dans une ambiance festive.

Ces 5 musiciens proposent un programme varié et facilement abordable à travers les plus grands standards du jazz de la Nouvelle Orléans à la façon de Louis Armstrong, Sidney Bechet…en s'autorisant quelques détours vers la musique gospel ou même martiniquaise, le tout servi avec une pointe d'humour vous assurant de passer un bel après-midi.

Attention :
le public est aussi mis à contribution dans ce voyage musical : Claquez des doigts... tapez dans les mains... embarquement immédiat pour la Nouvelle Orléans !

Retrouvons-nous le dimanche 4 octobre à 16h à l'église de La Ménitré.
Billetterie sur place, 10 euros
- Réservations au 06 67 70 74 24 ou 06 47 30 89



COURS D'ORGUE

Si vous êtes intéressé par l'orgue, vous pouvez vous inscrire à l'école de musique Baugeois-Vallée et bénéficier de cours à l'église de La Ménitré. Tout le monde peut s'inscrire, même les débutants.
Vous découvrirez toutes les possibilités musicales de cet instrument unique.
- **École de musique : ecoledemusique@baugeoisvalle.fr**

PROGRAMME 2027

Le programme 2027 est en cours d'élaboration. Quelques idées restent à confirmer :
- La chorale du collège Pierre Reverdy, 2ème au concours « La meilleure chorale de France »
- Prestige de la trompette : une pianiste et 4 trompettistes, dont une jeune prodige de 15 ans
- L'OLDA, l'orchestre du lycée David D'Angers

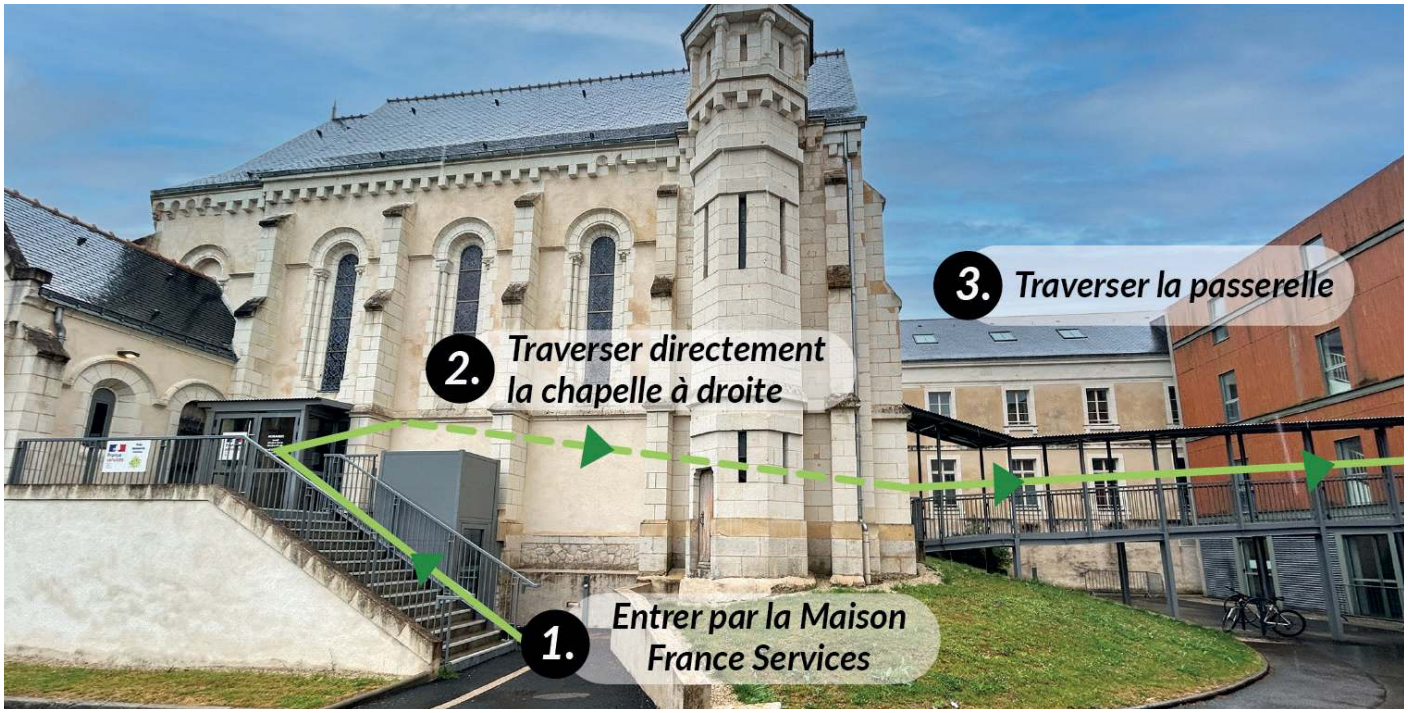
NOUVEL ACCUEIL DES USAGERS

Afin d'améliorer l'accueil des usagers, la communauté de communes a regroupé l'ensemble de ses services au sein d'un même espace. Désormais, toutes les démarches relatives aux déchets, à l'eau et à l'assainissement sont centralisées au 3e étage de la Maison des Services Publics, située 15 avenue Legoulz de la Boulaie à Baugé-en-Anjou.

L'accès au guichet s'effectue par l'entrée de la Maison France Services. Il n'est pas nécessaire de se présenter à l'accueil : les usagers peuvent emprunter directement la passerelle puis se diriger vers l'ascenseur situé à droite pour rejoindre le 3e étage.
L'accueil est ouvert :

- Le lundi de 10h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 (accueil téléphonique dès 9h)
- Du mardi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Vous pouvez également joindre les services déchets, eau et assainissement au 02 41 84 49 49.
Retrouvez les contacts de l'ensemble des services sur notre site : https://www.baugeoisvallee.fr/nous-contacter-847.html



AIDE AU CHAUFFAGE BOIS

La communauté de communes Baugeois-Vallée, L'Anjou Vert Communauté propose une aide financière pour encourager le remplacement des anciens appareils de chauffage au bois et aux énergies fossiles.

Cette aide permet d'encourager les habitants à remplacer leurs anciens systèmes de chauffage par des appareils au bois modernes et plus performants en mettant en place une aide à l'achat conditionnée aux critères suivants :

- Remplacement et destruction des appareils de chauffage installés avant 2005 ;
- Être propriétaire, occupant ou bailleur.

L'aide est de 800 € pour les demandeurs aux revenus modestes et très modestes et de 500 € pour les autres ménages. Une enveloppe de 56 000 € est proposée pour 2026. Pour simplifier les démarches des habitants, les critères retenus sont alignés avec ceux déjà en vigueur dans le programme national France Rénov'.



CONTACT, FORMULAIRE DE DEMANDE ET INFOS

- **sur le site de la communauté de communes : https://www.baugeoisvallee.fr/charte-forestiere/aide-au-remplacement-des-appareils-de-chauffage-bois-ou-aux-energies-fossiles-1016.html**

OUVERTURE PROCHAINE DE L'HÔPITAL DE JOUR
SMR GÉRIATRIE À BEAUFORT

Dans le cadre des autorisations d'activités de soins, l'ESBV ouvrira en septembre 2026 un Hôpital de Jour (HDJ) SMR Gériatrie sur le site de Beaufort.
À cette occasion, un programme « Parcours équilibre et marche : bien s'alimenter, prévenir les chutes et renforcer l'autonomie » de plusieurs semaines, a été co-construit par les équipes médicales et de rééducation et de réadaptation de l'établissement.
Destiné aux personnes âgées en situation de fragilité, ce parcours propose une rééducation de 2 à 3 séances par semaine afin de prévenir les chutes, renforcer l'autonomie, améliorer les capacités physiques et sensibiliser à la sécurisation du domicile.
Les médecins traitants peuvent dès à présent adresser leurs patients.

▶ **Renseignements auprès du secrétariat de l'hôpital de Beaufort au 02.41.57.65.65.**

NOUVEAUTÉ consultation de spécialistes (orthopédie et échographie/échodoppler) à l'hôpital de Beaufort : nous sommes sur Doctolib.

L'ESBV DÉPLOIE SON SERVICE DE PORTAGE
DE REPAS À DOMICILE SUR LE TERRITOIRE DE L'ENTENTE-VALLÉE

Afin de répondre aux besoins des habitants souhaitant bénéficier d'une alimentation équilibrée tout en restant à leur domicile, l'Établissement de Santé Baugeois Vallée (ESBV) étend son service de portage de repas à domicile aux communes de Beaufort-en-Anjou, Mazé-Milon, La Ménitré et Les Bois d'Anjou (Brion).
Déjà reconnu et apprécié depuis plusieurs années sur le territoire de Baugé-en-Anjou, ce service s'inscrit pleinement dans la volonté de l'ESBV d'accompagner les personnes âgées, les personnes en situation de fragilité ou de convalescence, ainsi que toute personne rencontrant des difficultés temporaires ou durables pour préparer ses repas.

UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ AU SERVICE DE LA SANTÉ

Chaque jour, les repas sont élaborés par les équipes de restauration de l'ESBV, composées de cuisiniers, pâtissiers et diététiciennes. Cette collaboration permet de proposer des menus Fait Maison, variés, savoureux et adaptés aux besoins nutritionnels de chacun.
Une attention particulière est portée aux prescriptions médicales et aux besoins spécifiques des bénéficiaires. Le service est ainsi en mesure de proposer :

- ▶ Des repas pour le déjeuner et le dîner du lundi au dimanche ;
- ▶ Des régimes alimentaires adaptés sur prescription médicale ;
- ▶ Des textures modifiées (hachée et mixée : lorsque cela est nécessaire) ;
- ▶ Des menus équilibrés contribuant au maintien de l'autonomie et au bien-être.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Les repas sont livrés directement au domicile des bénéficiaires par une équipe dédiée, garantissant confort, simplicité et sécurité au quotidien.
À travers cette extension de service, l'ESBV confirme son engagement en faveur du bien vieillir à domicile et du maintien du lien de proximité avec les habitants du territoire.

Pour toute information complémentaire, connaître les modalités d'inscription ou bénéficier du service, les habitants peuvent contacter l'ESBV.



ASSOCIATION ÉTAPE*

L'ACCOMPAGNEMENT AU FÉMININ DANS LE RURAL

Étape, à travers son accompagnement vers l'emploi, s'adresse à un large public, qu'il soit masculin ou féminin. Cependant le traditionnel écart constaté entre les hommes et les femmes en terme de freins vers l'emploi, prend une résonance particulière dans le rural et ce n'est pas à l'avantage des femmes : isolement plus ressenti, difficultés accentuées sur la mobilité, charges accrues avec souvent la prise en charge des enfants, métiers parfois moins accessibles ou considérés comme tels : le constat établi à travers des groupes de paroles organisés par Étape avec le concours d'une sociologue a largement pointé du doigt, cet état de fait peu encourageant. Ce constat qui n'est pas vraiment une surprise, une fois établi, Étape entend le faire évoluer. Outre les moyens déjà mis en œuvre, ateliers, accompagnement personnalisé avec des entretiens réguliers, moments conviviaux, il a été proposé qu'un groupe de femmes salariées se rassemblent autour d'une démarche projet, totalement conçue, élaborée et à réaliser par elles-mêmes.
Il s'agit de mettre en valeur des motivations, des compétences, une estime de soi affirmée et la confiance en soi, autant de points forts qui s'avèrent on ne peut plus nécessaires pour mieux avancer vers l'emploi et tout le cheminement que cela suppose.

*Espace de Travail et d'Accompagnement Pour l'Emploi



ASSOCIATION ÉTAPE

Espace Social communautaire - 2 rue de Lorraine - 49250 Beaufort en Anjou
- **02 41 57 26 57**
- **association@etape49.fr**

L'AGENDA DES

MANIFESTATIONS

Plus d'informations et de détails sur le site lamenitre.fr et la page facebook « communedelamenitre »

OCTOBRE

Du 2 au 18 octobre
TOURNOI OPEN AUTOMNE
Halle des sports
Tennis Club Ménitréen

Vend 2
19h30
« LA POÉSIE EST PARTOUT » - VENEZ ÉCOUTER ALBANE GELLÉ POÉTESSE PASSIONNÉE !
Médiathèque Association LIRENLOIRE


Albane Gellé

Sam 3
CHALLENGE 2 CONTRE 2
Cercle Buridard

Dim 4
16h
CONCERT « CAMILLIACUS JAZZ BAND »
Église Saint Jean-Baptiste
Les Amis des Orgues



Du 6 au 30
EXPOSITION "CYBER-HARCÈLEMENT" - RÉALISÉ PAR DES ADOLESCENTS
Médiathèque Association LIRENLOIRE



Mer 7
Midi
PORTES OUVERTES DU RESTAURANT SCOLAIRE

Mer 7
18h30
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Espace de la Vallée, salle Émile Joulain
Association Lao Gong

Sam 10
CHALLENGE GARREAU
Société L'Avenir

Lund 12
14h à 16h
CAFÉ NUMÉRIQUE EN GROUPE
Médiathèque
Centre d'animation Toile de graines

Sam 17
CHALLENGE MIXTE
Cercle Les Bons Enfants

Ven 23
19h
CONCOURS DE PALETS
Halle des sports
Saint Mathménitré
Football Club

vend 23
14h/15h ou 15/16h
AIDE SUR LES OUTILS NUMÉRIQUES (EN RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL)
Médiathèque
Centre d'animation Toile de graines

Jeu 22
14h30 à 17h
ATELIER FABRICATION "ANIMAUX IMAGINAIRES" POUR PARENTS ET ENFANTS
Espace culturel
Association LIRENLOIRE



Du 26 octobre au 5 novembre
EXPOSITION LA GRANDE HISTOIRE DU DESSIN SANS FIN (SOUS FORME DE PUZZLE GÉANT AU SOL)
Médiathèque
Association LIRENLOIRE



NOVEMBRE

Merc 11
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Vend 13
14h/15h ou 15/16h
AIDE SUR LES OUTILS NUMÉRIQUES (EN RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL)
Médiathèque
Centre d'animation Toile de graines

Ententes Vallée – Beaufort-en-Anjou, La Ménitré, Les Bois d'Anjou, Mazé-Milon
ELECTRONI[K]

ITINERAIRE BIS #9

Du 27 octobre au 21 novembre 2026
ARTS NUMÉRIQUES
Expositions immersives
- **Ateliers créatifs**
- **Réalité augmentée**
- **Gratuit**

Vos bibliothèques, lieux de culture et de découverte

Pour cette **9e édition**, partez à la rencontre des **arts numériques**. En partenariat avec **Electroni[k]** et le **Centre d'Animation de la Vallée – Toile de Graines**, expositions immersives, réalité augmentée et ateliers créatifs vous ouvrent les portes d'un univers où technologies et imagination se rencontrent.

EXPO

LA GRANDE HISTOIRE DU DESSIN SANS FIN, D'ELLY OLDMAN
Du mercredi 28 octobre au jeudi 5 novembre,
Mercredi 28/10, Vendredi 30/10, Dimanche 01/11 et mercredi 04/11 de 15h à 18h30, et le samedi 31/10 de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30,
à la médiathèque de La Ménitré.

Elly Oldman imagine la réalisation d'une fresque interactive, géante et évolutive, à découvrir en dessins mais aussi en réalité augmentée ! À travers ce projet d'exposition répondant au nom de La Grande Histoire du Dessin Sans Fin, présenté dans son intégralité au sol, Elly Oldman nous conte une fable loufoque et rocambolesque, sur fond de préoccupations écologiques et environnementales.


©Elly Oldman

ATELIER

FENÊTRES AUGMENTÉES
Mercredi 18 novembre
11 ans et plus, de 14h à 16h,
à la médiathèque de La Ménitré.


©Gwendal Le Flem

Les participants réalisent une création en réalité augmentée. Ils et elles inventent un scénario original, composent une fresque graphique et réalisent les animations en stop motion.
Il suffit de scanner son dessin avec une tablette ou un smartphone pour que l'animation se révèle !

INFOS PRATIQUES
Réservation aux ateliers vivement conseillée
https://forms.gle/Usgkr6tndmfyJcC3A
Gratuit

Coordination :
Service culturel de l'Entente-Vallée, en partenariat avec les bibliothèques et médiathèques du territoire.
Contact : 02 41 79 36 12

lund 16
14h à 16h
CAFÉ NUMÉRIQUE EN GROUPE
Médiathèque
Centre d'animation Toile de graines

Sam 7
POT AU FEU
Société Les Islettes

7 au 15
15h à 18h30
les samedis, dimanches et le 11
EXPOSITION « AU TEMPS DE NOS ÉCOLES »
HPVA

Dim 8
9h30 à 17h
26È FOIRE AUX LIVRES, DISQUES MUSICAUX ET JEUX DE SOCIÉTÉ
Espace Pessard AACL

BOULE DE FORT JOURNÉE PORTES OUVERTES

Samedi 14 novembre
10h/12h et 14h/16h
JOURNÉE PORTES OUVERTES DE TOUTES LES SOCIÉTÉS DE BOULE DE FORT DE LA MÉNITRÉ



Sam 14
CONCOURS DE BELOTE
Cercle L'Avenir

Dim 15
ÎLE AUX JOUETS
Espace Pessard APEI de l'école Sainte Anne

Mer 18
14h à 16h
ATELIER DE RÉALISATION D'UNE CRÉATION EN « RÉALITÉ AUGMENTÉE »
Association LIRENLOIRE



Sam 21
16h
"LA NUIT DE GRIBOUILLE" SPECTACLE MERVEILLEUX À VOIR EN FAMILLE
Espace culturel
Association LIRENLOIRE



Sam 21
REPAS DES BÉNÉVOLES
Cercle Buridard

Sam 28
CONCOURS « BOULE DE NEIGE »
Société Verdelay

DÉCEMBRE

Ven 4
20h
PROJECTION DE COURTS-MÉTRAGES AVEC

COURT&49 PRODUCTION
Espace culturel
Association LIRENLOIRE

Ven 4
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Société Les Islettes

Ven 4
de 17h à 21h
MARCHÉ DE NOËL
Place Léon Faye

Sam 5
COMMÉMORATION AUX VICTIMES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS DE LA TUNISIE ET DU MAROC

Sam 5
REPAS DE FIN D'ANNÉE
Société Le Verdelay

Sam 5
CHALLENGE ROBERT
Société Les Islettes

Vend 11
14h/15h ou 15/16h
AIDE SUR LES OUTILS NUMÉRIQUES (EN RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL)
Médiathèque
Centre d'animation Toile de graines

Sam 12
CHALLENGE 3 CONTRE 3
Cercle Les Bons Enfants

lund 16
14h à 16h
CAFÉ NUMÉRIQUE EN GROUPE
Médiathèque
Centre d'animation Toile de graines

Ven 18
10h
BÉBÉS LECTEURS " MAMAN " / HISTOIRES, JEUX, COMPTINES ET ÉVEIL MUSICAL POUR LES TOUT-PETITS
Médiathèque
Association LIRENLOIRE

Sam 19
CHALLENGE 3 CONTRE 3
Société L'Avenir

JANVIER

Ven 8
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Espace de la Vallée,
salle Emile Joulain
MASC
(Moto Assistance Sécurité Courses)

Sam 9
11h
CÉRÉMONIE DES VŒUX
Espace Joseph Pessard

Ven 29
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Espace culturel
AMCV

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE LA MÉNITRÉ
B.P. 20 - 49250 La Ménitré
Mail : accueil@lamenitre.fr
02 41 45 63 63
www.lamenitre.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h ; Samedi : permanence, 10h à 12h hors vacances scolaires.

MÉDIATHÈQUE DE LA MÉNITRÉ
1er étage de l'Espace culturel
10 place du Colonel Faye
Mail : lirenloire@laposte.net
02 41 45 25 54
Mercredi : 15h45 - 18h30
Vendredi : 16h - 18h30
Samedi : 9h45 - 12h30

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS-VALLÉE
15 avenue Legoulz de la Boulaie - Baugé
49150 Baugé-en-Anjou
www.baugeoisvallee.fr
Du lundi au vendredi 9h à 12h15 et 13h30 à 17h30

BUREAU DE POSTE DE LA MÉNITRÉ
Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et le samedi de 11h15 à 13h15

GENDARMERIE
5 route des Marilleres
49250 Beaufort-en-Anjou
02 41 79 17 17
Du lundi au samedi : 8h-12h et 14h-18h
Le dimanche : 9h-12h et 15h-18h

URGENCES
Police secours : **17**
Pompiers : **18**
Samu : **15**
Centre anti-poison : **02 41 48 21 21**
CHU Angers : **02 41 35 36 37**
Pharmacie de garde : **3237** (www.3237.fr)
Enfance en danger : **119**
Violences Femmes Infos : **3919**


CNPH • PIVERDIERE
Plus qu'une passion...
LE VÉGÉTAL VOUS TEND LES BRAS !
Formations aux métiers du végétal
Fleuristerie
Horticulture
43 Rue du Roi René • La Ménitré (49)
02 41 45 67 55
recrutement@cnph-piverdiere.fr
www.cnph-piverdiere.fr